

Vous êtes ici: [Accueil](#) > [Régimes de retraite](#) > [Actuariel](#) > Mise à jour trimestrielle sur le niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes à prestations déterminées en Ontario

Mise à jour trimestrielle sur le niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes à prestations déterminées en Ontario

La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) publie un [rapport](#) annuel qui donne des renseignements à jour sur la capitalisation, les placements et les évaluations actuarielles des régimes de retraite à prestations déterminées (PD) enregistrés en Ontario.

Étant donné que la solvabilité des régimes de retraite continue de présenter un intérêt important, la CSFO publie des mises à jour trimestrielles sur le niveau de capitalisation sur base de solvabilité des régimes à PD en Ontario afin de fournir aux intervenants des renseignements plus fréquents sur la santé des régimes de retraite en Ontario.

En tant qu'organisme de réglementation des régimes de retraite en Ontario, la CSFO possède une base de données contenant environ 1 300 régimes de retraite PD, dont des régimes hybrides ayant un volet PD. La mise à jour du 31 mars 2018 utilise l'information des derniers rapports actuariels déposés qui a été rassemblée pour le [rapport](#) annuel de 2017 et le Sommaire des renseignements sur les placements (SRP) projeté au 31 mars 2018. Nous avons exclu les régimes désignés, les régimes gelés et les régimes qui ont été liquidés ou qui sont en cours de liquidation.

L'information est présentée sous forme de données agrégées. Même si les mises à jour ne divulguent aucune information sur un régime en particulier, elles donnent aux intervenants un cadre leur permettant de comparer le rendement de leur régime à celui d'autres régimes et à des repères pertinents.

[Mises à jour précédentes](#)

TabbedContentWebPart

Premier trimestre 2018

[Mise à jour au 31 mars 2018](#)

- Le ratio de solvabilité médian est de 95 % (par rapport à 94 % au 31 décembre 2017).
- Pour 53,1 % des régimes, le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %.
- Pour 32,4 % des régimes, le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %.

Malgré la turbulence des marchés des actions au cours du premier trimestre de 2018, les régimes PD ont conservé la majorité des gains en matière de solvabilité réalisés en 2017. Dans l'ensemble, les taux de rendement des caisses de retraite au cours du premier trimestre ont été négatifs. Les marchés des actions ont reculé au cours des deux derniers mois par rapport aux sommets de janvier. L'indice MSCI Monde est demeuré en territoire positif, avec un rendement de 1,6 % pour le trimestre. Cependant, l'indice S&P/TSX a connu des baisses marquées, affichant une perte de 4,5 % à la fin du trimestre.

Les taux d'intérêt à court terme ont augmenté pendant le premier trimestre, alors que les taux d'intérêt à long terme sont restés majoritairement stables. L'indice obligataire universel FTSE TMX est demeuré positif, en hausse de 0,1 % au cours du premier trimestre malgré les augmentations du taux d'intérêt à court terme, pendant que les bons du Trésor à 91 jours offraient un rendement de 0,3 %. Les obligations à long terme FTSE TMX ont obtenu un rendement nul pour le trimestre, les rendements à long terme ayant augmenté légèrement pour ensuite revenir au rendement de départ à la fin du trimestre.

Au premier trimestre, le rendement médian brut des indices pondérés selon l'actif était de -0,8 % et le rendement médian net après tous les frais était de -1,1 %. La légère augmentation du rendement des obligations à court terme du gouvernement canadien au premier trimestre a entraîné une hausse des taux d'intérêt servant à calculer les valeurs de rachat, un facteur qui affiche une importante corrélation inverse avec le passif de solvabilité. La baisse du passif de solvabilité qui en a ainsi résulté a permis d'atténuer certaines pertes de l'actif de solvabilité subies au premier trimestre.

Autres enjeux de capitalisation

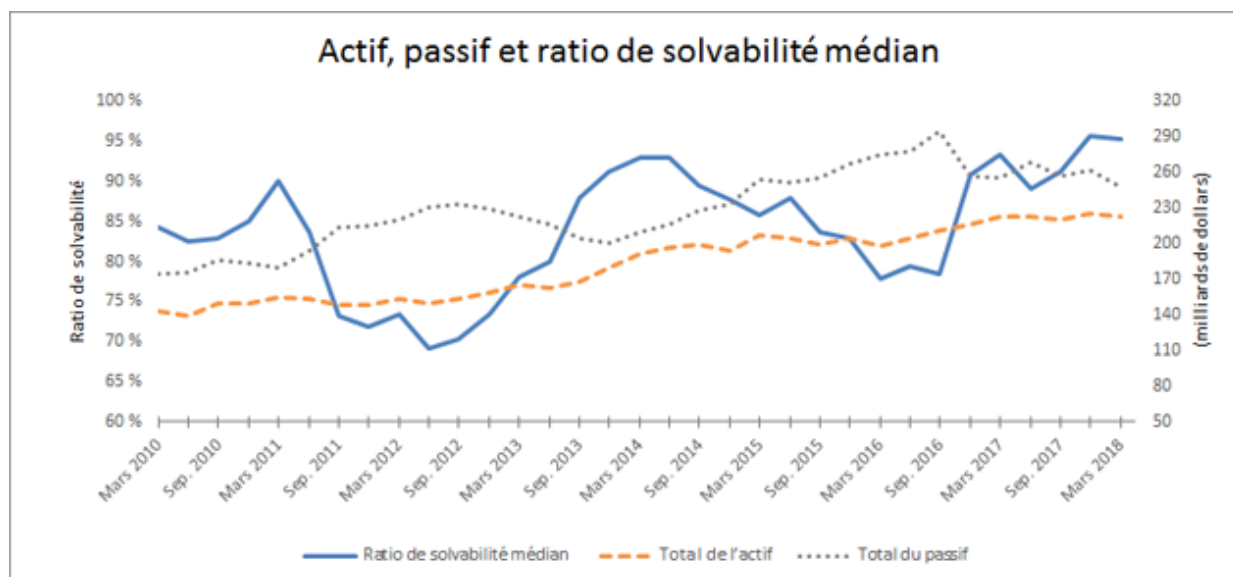
Jusqu'au 29 janvier 2018, le ministère des Finances de l'Ontario a tenu des consultations à propos du nouveau cadre de capitalisation proposé pour les régimes de retraite à employeur unique à prestations déterminées (RREU PD). Entre autres, le nouveau cadre prévoit de nouvelles règles de l'approche de continuité, des provisions pour écarts défavorables et l'utilisation de la capitalisation sur base de solvabilité si le niveau de capitalisation du régime tombe sous la barre des 85 %.

Le 4 avril 2018, le ministère des Finances a publié une description des règles de capitalisation proposées pour les régimes de retraite interentreprises offrant des prestations cibles. On y aborde la dispense de capitalisation du déficit de solvabilité, les nouvelles règles de capitalisation selon l'approche de continuité, les provisions pour écarts défavorables, les règles de capitalisation aux fins de la majoration des prestations et les dispositions transitoires.

Méthodologie de calcul du rendement actualisé de l'actif de solvabilité

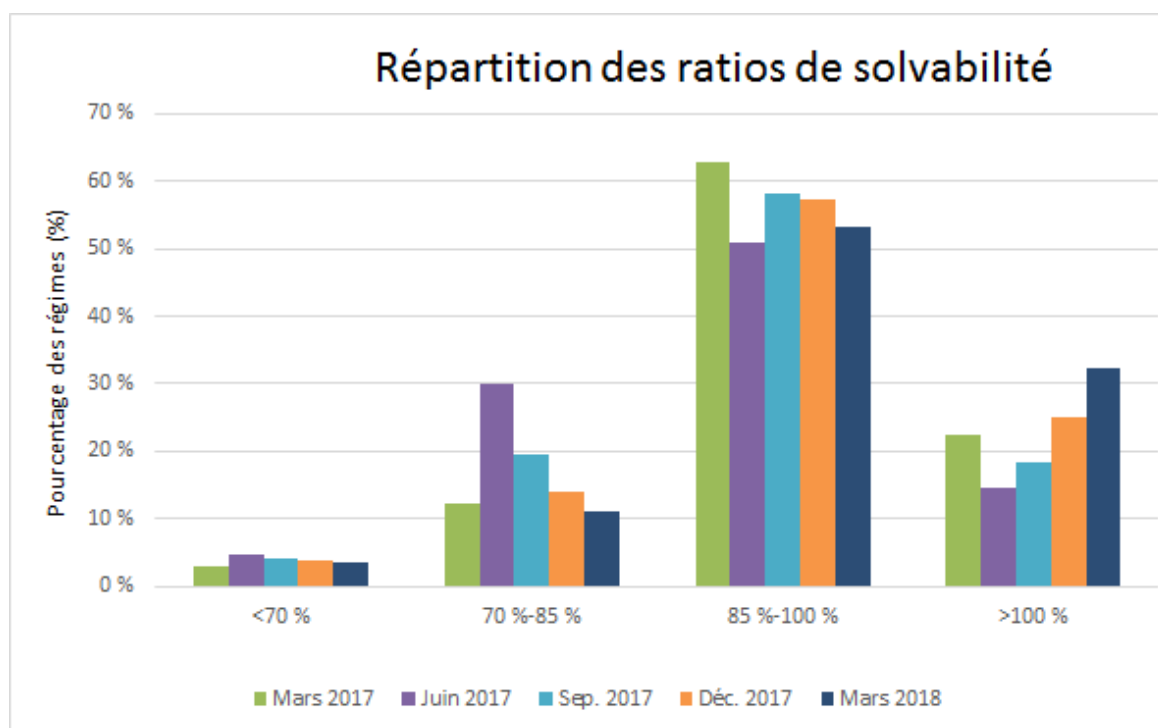
Les rendements des investissements pour la période de projection propres à chaque régime ont été calculés en fonction de l'information sur les pensions consignée dans le SRP. Pour 2014, 2015 et 2016, les taux de rendement annuels propres à chaque régime, en fonction des données tirées du SRP, ont été utilisés. Pour 2017 et 2018, les rendements de chaque régime ont été estimés à partir des renseignements sur la répartition de l'actif de 2016, tirés du SRP, combinés avec les rendements des indices du marché de 2017 et 2018, lesquels ont été compensés par des frais trimestriels de 25 points de base. Veuillez consulter la section *Méthodes et hypothèses* pour obtenir de plus amples détails sur le calcul du rendement de l'actif et les statistiques concernant le taux de rendement des caisses de retraite.

Actif, passif et ratio de solvabilité médian



[Visualiser une description accessible du graphique linéaire sur l'actif et le passif par rapport au ratio de solvabilité médian](#)

Répartition des ratios de solvabilité



[Visualiser une description accessible du graphique à bar de la répartition des ratios de solvabilité](#)

Méthodes et hypothèses :

- Les résultats fournis dans les derniers rapports actuariels déposés (actif et passif) ont fait l'objet d'une projection jusqu'au 31 mars 2018 à partir des hypothèses suivantes :
 - les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur pour les congés de cotisations, sous réserve des restrictions réglementaires;
 - les promoteurs verseraient les cotisations d'exercice et les cotisations spéciales, au besoin, au niveau minimal réglementaire;
 - les sorties de fonds seraient égales aux rentes à verser aux participants retraités, tel qu'il est indiqué dans le dernier rapport actuariel déposé. Les coûts d'administration des régimes n'ont pas été pris directement en compte dans les sorties de fonds, mais ont plutôt été pris en compte indirectement en diminuant les revenus de placement nets (moins tous les frais).
- Les taux de rendement annuels nets des régimes ont été calculés en fonction des données tirées du SRP. Voici un sommaire des statistiques sur les taux de rendement des régimes de 2015 et 2016 :

	1 ^{er} quartile	2 ^e quartile	3 ^e quartile
2015 - Rendement brut	7,0 %	5,5 %	4,1 %
2015 - Rendement net (moins les frais de placement)	6,6 %	5,1 %	3,7 %
2015 - Rendement net (moins tous les frais)	6,2 %	4,7 %	3,1 %

2016 - Rendement brut	8,1 %	6,4 %	4,7 %
2016 - Rendement net (moins les frais de placement)	7,6 %	5,9 %	4,3 %
2016 - Rendement net (moins tous les frais)	7,2 %	5,4 %	3,7 %

3. Les rendements annuels de chaque régime pour 2017 et le premier trimestre de 2018 ont été estimés selon la répartition de l'actif en 2016 inscrite au SRP, combinée avec les rendements des indices du marché pour 2017 et 2018, compensés par des frais trimestriels de 25 points de base. Les statistiques de rendement brut et net (moins tous les frais) des régimes sont les suivantes :

	1 ^{er} quartile	2 ^e quartile	3 ^e quartile
2017, T4 - Rendement brut à ce jour	9,5 %	9,1 %	8,3 %
2017, T4 - Rendement net à ce jour (moins tous les frais)	8,4 %	8,0 %	7,2 %
2018, T1 - Rendement brut	-0,5 %	-0,8 %	-0,9 %
2018, T1 - Rendement net à ce jour (moins tous les frais)	-0,7 %	-1,1 %	-1,1 %

Le tableau ci-dessous résume la répartition de l'actif inscrite au SRP en 2016 par principale catégorie d'actif :

Espèces	Actions canadiennes ¹	Actions étrangères	Titres à revenu fixe ²	Immobiliers	Autre
3,0 %	25,1 %	24,4 %	44,3 %	1,1 %	2,1 %

¹Auparavant, l'avoir minier; le capital-risque; les titres de sociétés immobilières, de sociétés exploitantes de ressources ou de sociétés de placement; les autres fonds communs, mutuels ou distincts; et les placements dans d'autres catégories d'actif étaient regroupés sous « Actions canadiennes ». Dans la mesure où les rendements de ces actifs sont suffisamment distincts des rendements des actions canadiennes, selon l'indice S&P/TSX, ces groupements ont été retirés de la catégorie Actions canadiennes et les deux tiers des autres fonds communs, mutuels et distincts ont été alloués à la catégorie Immobilier.

² 50 % obligations de l'indice obligataire universel FTSE TMX et 50 % obligations à long terme FTSE TMX.

Les rendements des indices du marché pour les principales catégories d'actif sont :

	Indice de rendement total S&P / TSX	Indice de rendement total MSCI Monde (net)	Indice obligataire universel FTSE TMX	Indice obligataire FTSE TMX long terme
T1 2018	-4,5 %	1,6 %	0,1 %	-0,0 %

4. Le passif de solvabilité a été estimé selon les Normes de pratique et les Notes éducatives de l'Institut canadien des actuaires, en s'appuyant principalement sur les hypothèses suivantes :

Date d'évaluation	Valeur de rachat	Souscription de rentes ³
31 mars 2018	Intérêt : 3,00 % pendant 10 ans, 3,40 % par la suite Mortality : CPM2014 générationnelle	Interest: 3,20 % Mortalité : CPM2014 générationnelle
31 déc. 2017	Interest : 2,60 % pendant 10 ans, 3,40 % par la suite Mortalité : CPM2014 générationnelle	Intérêt : 3,02 % Mortalité : CPM2014 générationnelle

³ En fonction d'un bloc de durée moyenne à des fins d'illustration.

[Haut de la page](#)